NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201641 - Milieux remarquables du Bas Bugey

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201641

1.3 Appellation du site

Milieux remarquables du Bas Bugey

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

14/03/2016

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 26/11/2015
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 21/04/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032465470&dateTexte=

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,68473°

Latitude : 45,6505°

2.2 Superficie totale

4463 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
01	Ain	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
01009	ANDERT-ET-CONDON
01015	ARBOYS EN BUGEY
01017	ARGIS
01019	ARMIX
01037	BENONCES
01058	BREGNIER-CORDON
01064	BRIORD
01098	CHAZEY-BONS
01107	CLEYZIEU
01110	COLOMIEU
01111	CONAND
01116	CONTREVOZ
01338	GROSLEE-SAINT-BENOIT
01190	INNIMOND
01193	IZIEU
01216	LHUIS

01219	LOMPNAS
01233	MARCHAMP
01255	MONTAGNIEU
01268	MURS-ET-GELIGNIEUX
01280	ORDONNAZ
01185	PLATEAU D HAUTEVILLE
01310	PREMEYZEL
01329	ROSSILLON
01358	SAINT-GERMAIN-LES-PAROISSES
01386	SAINT-SORLIN-EN-BUGEY
01400	SEILLONNAZ
01403	SERRIERES-DE-BRIORD
01411	SOUCLIN
01416	TENAY
01421	TORCIEU
01444	VILLEBOIS

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		2 *(0,04 %)*		G	B	C	B	B
5110 *Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)*		427 *(9,57 %)*		G	B	C	B	B
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	1,5 *(0,03 %)*		G	D			
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*	X	61 *(1,37 %)*		G	B	C	C	C
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		1418 *(31,77 %)*		G	B	C	C	C
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		24 *(0,54 %)*		G	B	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		980 *(21,96 %)*		G	B	C	A	A
7110 *Tourbières hautes actives*	X	0,25 *(0,01 %)*		G	D			
7140 *Tourbières de transition et tremblantes*		3 *(0,07 %)*		G	D			
7150 *Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion*		0,02 *(0 %)*		G	D			
7210 *Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae*	X	32 *(0,72 %)*		G	B	C	B	B
7220 *Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	X	49 *(1,1 %)*		G	B	C	B	B

7230 *Tourbières basses alcalines*		12 *(0,27 %)*		G	B	C	B	B
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		140 *(3,14 %)*		G	B	C	B	B
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		39 *(0,87 %)*		G	B	C	B	B
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		0 *(0 %)*	49	G	B	C	B	B
91D0 *Tourbières boisées*	X	0,23 *(0,01 %)*		G	D			
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	13 *(0,29 %)*		G	B	C	B	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		16 *(0,36 %)*		G	B	C	B	B
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		128 *(2,87 %)*		G	B	C	B	B
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	49 *(1,1 %)*		G	B	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1014	*Vertigo angustior*	p			i	R	DD	B	B	C	B
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1060	*Lycaena dispar*	p			i	P	DD	C	C	C	B

I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	R	DD	C	C	C	B
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p			i	R	DD	C	C	C	B
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	R	DD	C	C	C	C
A	1193	*Bombina variegata*	p			i	P	DD	C	C	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	P	DD	C	B	C	A
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	P	DD	C	B	C	A
M	1305	*Rhinolophus euryale*	p			i	P	DD	C	B	B	A
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	DD	C	B	C	A
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	p			i	P	DD	C	B	C	A
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	DD	C	B	C	A
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P	DD	C	B	C	A
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	DD	C	B	C	A
M	1337	*Castor fiber*	p			i	R	DD	C	C	C	B
M	1361	*Lynx lynx*	p			i	P	DD	C	B	C	A
P	1903	*Liparis loeselii*	p			i	R	DD	B	B	C	B
P	6216	*Hamatocaulis vernicosus*	p			i	R	DD	B	B	B	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*	10		p	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	6 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	41 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	4 %
N25 : Prairies et broussailles (en général)	28 %
N26 : Forêts (en général)	17 %
N27 : Agriculture (en général)	3 %

Autres caractéristiques du site

Le massif du Bas-Bugey (ou « Bugey blanc ») est un massif calcaire, qui s'élève rapidement par paliers jusqu'à plus de 1200 mètres d'altitude. Il se présente comme une étroite masse de hautes terres, faite de blocs basculés entre les failles.
En dépit de la proximité de la vallée du Rhône et de l'agglomération lyonnaise, ce massif reste faiblement peuplé ; il conserve des paysages globalement très bien préservés.

Vulnérabilité
: Vulnérabilité :

La déprise du pastoralisme sur les alpages risque d'être à l'origine de l'envahissement des pelouses par les ligneux.

4.2 Qualité et importance

Le massif du Bas-Bugey présente un relief accusé qui contribue à de forts contrastes de climat, de pluviométrie et de végétation. Son altitude oscille de 250 m dans la plaine du Rhône à 1219 m au point culminant du massif, le Mollard de Don.

La végétation s'échelonne de la série xérophile (c'est-à-dire adaptée aux situations sèches) du Chêne pubescent jusqu'à celle de la hêtraie-sapinière montagnarde. La forêt domine globalement le paysage. Sur les versants les plus chauds dominant la vallée du Rhône, des espèces méditerranéennes (Aspérule de Turin , Pistachier térébinthe, Fougère capillaire, Grande Cigale) parviennent à s'insinuer.

Les habitats agro-pastoraux (pelouses sèches et prairies de fauche) constituent une part importante du site. L'agriculture de montagne participe à la préservation de ces habitats.
L'intérêt souvent exceptionnel des lacs, marais et tourbières dissimulés dans le massif, notamment vers le sud, mérite d'être particulièrement signalé. D'autre part, les falaises qui bordent le massif de tous côtés constituent souvent de bons sites de nidification de rapaces.
Enfin, le secteur présente un karst de type jurassien. Un réseau très dense de cavités souterraines abrite des populations exceptionnelles de chauves-souris qui trouvent également des gîtes dans le bâti. Ce site présente donc un fort intérêt pour les chauves-souris, certaines espèces étant en limite de leur aire de répartition (Rhinolophe euryale).
Les Marais à Cladium mariscus sont bien représentés. On note enfin la présence d'habitats de tourbières hautes actives (habitat 7110*) en contexte géologique calcaire et de cours d'eau à Ecrevisses à pieds blancs.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	C01.01	Extraction de sable et graviers		I
M	E01.03	Habitations dispersées		I
M	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
M	J02.07	Captage des eaux souterraines		I
M	J02.07	Captage des eaux souterraines		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A03	Fauche de prairies		I
H	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

Document d'objectifs du site Natura 2000 « Milieux remarquables du Bas Bugey » FR8201641 # CREN (Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels) # Office National des Forêts # Société d'économie montagnarde de l'Ain - CORA Faune Sauvage - Novembre 2010 - 142 pages.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	0,06 %
32	Site classé selon la loi de 1930	0 %
N29	Arrêté prefectoral de protection de biotope	9,5 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
29	Protection des oiseaux rupestres	*	10%
31	Gouffre de la Morne	*	0%
32	Cascade de Glandieu	+	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Conservatoire d'Espaces Naturels de Rhône-Alpes

Adresse : Maison Forte 2 rue des Vallières 69390 VOURLES

Courriel : crenra.secretariat@espaces-naturels.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201641
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523569/document-d-objectifs-natura-2000-milieux-remarquables-du-bas-bugey-fr8201641

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs du site Natura 2000 FR8201641 "Milieux remarquables du Bas Bugey" a été validé par le Comité de pilotage du 10 décembre 2010.

MESURES INCITATIVES, CONVENTIONNELLES,...
- La conservation des pelouses sèches passe par la mise en place d'un programme de mesures agri-environnementales qui soutiendrait le maintien ou un retour du pastoralisme extensif dans les pelouses.
- Le maintien des pelouses sèches et zones humides, où le retour de l'agriculture n'est plus envisageable, pourra être favorisé avec le concours d'autres opérateurs locaux (collectivités locales, sociétés de chasse, propriétaires, CREN...).
- Une analyse des impacts avec d'éventuelles mesures compensatoires devra être définie dans le cadre du projet de ferroutage.

MESURES REGLEMENTAIRES
- Les pelouses sèches à orchidées devront faire l'objet d'une réglementation les préservant de l'enrésinement.
- Zonage des éboulis et falaises à fort enjeu afin de les préserver d'une ouverture ou extension de carrière.
- Réglementation à mettre en place pour limiter le phénomène de comblement des zones humides par des remblais (Arrêté de Protection de Biotope ?).